

Laurie Vandal-Fortin

Avocate principale

Laurie Vandal-Fortin est membre du groupe Droit des affaires et elle concentre sa pratique principalement en droit des sociétés, droit commercial, fusion et acquisitions, ainsi qu'en fiscalité.

Son expertise est fréquemment sollicitée autant par les PME que par la grande entreprise à toutes les étapes de leur cycle de vie.

Me Vandal-Fortin pilote régulièrement des dossiers d'envergures en conseillant ses clients quant à leur constitution, leur organisation, la rédaction de conventions entre actionnaires, au financement ainsi qu'en développant les meilleures stratégies pour réussir leurs ventes, fusions et acquisitions. Son expertise est également sollicitée pour la négociation et la rédaction de diverses ententes commerciales.

Me Vandal-Fortin conseille et accompagne ses clients dans tous les aspects entourant le développement d'une entreprise. Elle est appréciée des clients pour sa rigueur au travail. Elle anticipe les besoins de ses clients et fait preuve d'une bonne compréhension des dossiers qui lui sont confiés tout en trouvant des solutions pratiques pour ses clients.



FORMATION

■ LL.B., Université Laval, 2012

CONSEILS ET ASSOCIATIONS

■ Secrétaire au conseil d'administration de la Fondation YMCA de Québec, depuis 2022

■ Membre du comité exécutif et ambassadrice de la Société Canadienne du Cancer, depuis 2022

■ Enseignante Droit des affaires – barreau du Québec, depuis 2022